



EMILE RICHARD



139

Campagne contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 11 novembre 1918.

Emile Henri Clément RICHARD, né le 14 août 1890 à la Boissière de Montaigu, facteur, fils de Pierre RICHARD, 38 ans, domestique au chêne de la Boissière de Montaigu, et de Marie COUTAUD, 32 ans, son épouse.

Emile a les cheveux roux foncés, les yeux marron clairs, le front vertical, le nez horizontal, le visage rond, il mesure 1,62 mètre.

Décédé à la Guyonnière le 12 mars 1959.

Inscrit sous le N° 96 de la Liste cantonale de Montaigu.

Incorporé au 64^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 7 octobre 1911, arrivé au corps le dit jour, soldat de 2^{ème} classe.

Passé au 1^{er} Régiment de Zouaves le 19 octobre 1912 au Maroc, arrivé au corps le 25 octobre 1912, soldat de 1^{ère} classe le 11 juin 1913.

Rentré en France le 31 octobre 1913.

Maintenu sous les drapeaux par application de l'article 33 de la loi du 21 mars 1905.

Passé dans la réserve de l'armée active le 8 novembre 1913.

Certificat de bonne conduite accordé.

Affecté au 3^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale le 1^{er} avril 1914.

Rappelé à l'activité en vertu du décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 2 août 1914.

Passé aux armées le 6 août 1914

Affecté au 43^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale le 27 octobre 1914.

Evacué malade le 1^{er} janvier 1915. Rentré au dépôt le 1^{er} septembre 1915.

Entre à l'hôpital de Perpignan le 25 mai 1916.

Rentre au dépôt le 28 juin 1916, est dirigé sur le centre d'instruction des mitrailleurs de Toulouse le 18 juillet 1916.

Passé au dépôt Divisionnaire du 43^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale aux armées le 22 août 1916.

Evacué malade (dysenterie, anémie, amaigrissement) le 21 novembre 1916.

Rejoint le dépôt le 19 janvier 1917.

Passé au dépôt Divisionnaire du 52^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale aux armées le 5 mai 1917.

Blessé par éclat d'obus et évacué le 24 septembre 1917.

Entre à l'hôpital N° 43 de Mâcon le 18 octobre 1917, venant de l'hôpital de Souilly, entre à l'hôpital temporaire N° 34 à Paray le Monial le 17 novembre 1917. Rentré à l'hôpital temporaire N° 70 de Nevers le 2 février 1918, sortie le 9 février 1918 et entré à l'hôpital temporaire N° 34 de Paray le Monial, sorti le 19 février 1918 et dirigé sur l'hôpital N° 119 de Rennes. Sorti le 4 mars 1918 et entré à l'hôpital complémentaire N° 109 de Rennes, entré à l'hôpital complémentaire N° 40 de Rennes le 13 avril 1918 et entré au centre spécial de réforme de Rennes. Proposé à une pension.

Réformé N° 1 et proposé à une pension de retraite de 3^{ème} classe le 25 mai 1918 par la commission de réforme de Rennes pour :

1° Amputation du bras gauche,

2° Névrite du moignon,

3° Entérite légère, séquelle de dysenterie amibienne contractée au Maroc,

Admis à une pension de retraite de 750 Fr par décret du 26 décembre 1918 avec jouissance du 12 du même mois.

Dégagé de toutes obligations militaires le 25 juin 1940.

Pension définitive à 100% attribuée par la commission de réforme de Nantes le 4 juin 1945 pour :

1° Amputation du bras gauche avec névrite du moignon.

2° Aucun signe de lancement et de crampes dans l'avant-bras droit.